

Sinistres extraordinaires 2014 : incendies

17.07.2014 : Zoug ZG

Incendie sur le toit de la Banque cantonale de Zoug

Le jeudi 17 juillet 2014 à 19 h 15, un incendie s'est déclaré au niveau du toit de la Banque cantonale de Zoug, qui se trouvait alors en travaux, avant de se propager rapidement à l'ensemble du toit plat puis à l'étage situé au-dessous. De forts dégagements de fumée ont gêné le travail des pompiers ; la colonne de fumée était visible de loin. Les sapeurs-pompiers de la ville de Zoug et des communes environnantes ont lutté contre le feu pendant plusieurs heures d'affilée. Dans la mesure où il était impossible de savoir si l'intégrité structurelle du bâtiment était atteinte, les travaux d'extinction ne pouvaient être réalisés que depuis l'extérieur, à l'aide de lances à eau montées sur des véhicules à plate-forme ainsi que sur l'échelle automobile. La propagation de l'incendie aux bâtiments voisins a pu être évitée. Les sapeurs-pompiers ont réussi à maîtriser l'incendie vers minuit, et se sont alors consacrés aux travaux d'extinction finale ainsi qu'au pompage de l'eau utilisée. Au total, près de 250 personnes ont été mobilisées.

La chaleur estivale a surtout compliqué le travail de l'équipe dotée d'une protection respiratoire. Deux personnes ont dû être hospitalisées, victimes d'épuisement ou d'intoxication par les gaz de fumée. Cinq personnes ont pu être traitées sur place par les services sanitaires.

La cause de l'incendie reste indéterminée, et les services criminels de la police de Zoug ont ouvert une enquête à ce sujet.

Le bâtiment a été fortement endommagé, notamment au niveau du toit. L'eau d'extinction a en outre provoqué des dégâts supplémentaires considérables.

L'établissement cantonal d'assurance du canton de Zoug estime à quelque 15 millions de francs les dommages causés au bâtiment.

(état au 25 août 2014)